

## Plan d'Action Forestier

Dans un contexte international marqué par un ralentissement de l'économie mondiale consécutif à une crise financière aiguë, le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques et Catastrophes. L'économie sénégalaise a connu une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2000–2006, en dépit des décélérations notées en 2002 (0,7%) et 2006 (2,5%), liées essentiellement aux pluies hors saison de 2002 et aux contreperformances du secteur primaire (-10,0%) en 2006 consécutives aux difficultés notées dans les productions végétales, la pêche et les activités extractives, etc. Les résultats enregistrés entre 2003 et 2005 (6% de croissance moyenne) dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux ont justifié en partie l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) renforcée en avril 2004, le passage du Sénégal au Club de Paris, l'éligibilité du Sénégal au Millénaire Challenge Account (MCA) et l'admission en 2005 du Sénégal à l'initiative du G8 pour l'annulation de la dette. Cependant, dans le souci d'atteindre le taux minimal de 7% à 8% requis pour réduire durablement la pauvreté sur une longue période (d'après les simulations), le Sénégal s'est fixé comme objectif d'augmenter le niveau de la croissance, à travers la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) basée sur une série de grappes prioritaires à fort potentiel en termes de croissance, de compétitivité internationale et de création d'emplois. Parmi ces grappes figurent « Agriculture et Agro-industrie » et « Produits de la mer et Aquaculture ».

Aussi, l'Etat du Sénégal a-t-il pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. En effet, elle constitue la principale activité économique en zone rurale et joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, elle a représenté sur la période 2000–2006, en moyenne 54% de la population active occupée (estimation en équivalent plein temps) et a contribué à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut. Cette volonté de l'Etat s'est manifestée par la conception d'une vision à long terme (20 ans) traduite dans la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), promulguée en juin 2004. Cette loi, en cours de mise en œuvre, fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et repose sur les principes directeurs suivants : (i) efficacité économique, (ii) équité sociale, (iii) durabilité, (iv) libéralisation économique, (v) décentralisation, (vi) solidarité et subsidiarité, (vii) compétition sous-régionale, (viii) marché commun agricole au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elle constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans et programmes tels que :

1. Le Programme National de Développement Agricole ;
2. La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance ;
3. **Le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;**
4. Le Plan National de Développement de l'Élevage ;
5. Le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
6. Le Programme Transversal ;
7. La Coordination et Suivi-Evaluation

### Objectifs et Résultats Attendus

La politique environnementale du Sénégal, définie dans le contexte de la décentralisation et de lutte contre la pauvreté pour la période 2005–2025, a pour objectif global d'assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable.

Les objectifs stratégiques assignés à ce sous secteur sont :

- (i) Améliorer la base de connaissance des ressources naturelles et de l'environnement ;
- (ii) Inverser la tendance actuelle de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement dans le respect des conventions internationales y afférentes ;
- (iii) Renforcer la participation du secteur privé, des

populations et des collectivités locales (CL) dans la gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement.

Pour le développement de la foresterie, les actions visent à réduire sensiblement le rythme de déforestation et de dégradation du cadre de vie, tout en contribuant à satisfaire les besoins des populations en ressources naturelles et en qualité de vie.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les sous-programmes ci-dessous ont été déclinés.

## SOUS-PROGRAMMES

### 1. LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION ET LA DEGRADATION DES TERRES

*Objectif* : Mettre en place une gestion intégrée des formations forestières et des sols.

*Résultats attendus* :

- L'aménagement et la gestion durable des formations forestières,
- La restauration des terres dégradées,
- La lutte contre l'érosion,
- La promotion des énergies de substitution et les économies d'énergie,
- La lutte contre les feux de brousse et la salinité des sols.

*Coût estimatif* : Son coût global est de 183,2 milliards de FCFA, dont 81,3 milliards à rechercher.

### 2. CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET GESTION DES ZONES HUMIDES

*Objectif* : Contribuer à l'aménagement et la gestion durable des parcs, des réserves naturelles, des zones humides et autres habitats de la faune et de l'avifaune.

*Résultats attendus* :

- L'aménagement et la gestion durable des parcs, des réserves, des zones humides et autres habitats de la faune et de l'avifaune ;
- La création des réserves de biosphère ;
- La lutte contre les espèces envahissantes, en particulier dans les plans d'eau sera renforcée.

*Coût estimatif* : Avec un coût global de 39,5 milliards de FCFA dont 20,3 milliards de FCFA à rechercher.

### 3. RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DES ACTEURS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

*Objectif* : Former et éduquer les jeunes et les enfants pour une meilleure prise en charge de leur cadre de vie.

*Résultats attendus* : Le renforcement des capacités des acteurs pour qu'ils interviennent dans la GRNE avec efficacité et de façon durable.

*Coût estimatif* : Son coût global est de 12,0 milliards de FCFA.

### 4. DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES ET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

*Objectif* : contribuer à la réalisation de bassins de rétention et la lutte contre la dégradation des sols en vue d'une amélioration de la sécurité alimentaire en milieu rural.

*Résultats attendus* :

La construction d'au moins 10 bassins de rétention par communauté rurale pour recueillir et stocker les énormes quantités d'eau de ruissellement perdues durant la saison des pluies, à des fins de productions agro-sylvo-pastorales.

*Coût estimatif* : Le coût total est de 34,1 milliards de FCFA dont près de 30,0 milliards à rechercher.

**Tableau 1 : Financement global de la foresterie (milliards de FCFA)**

SOUS-PROGRAMMES	Besoins	Besoins	Total	Acquis	Gap
	2009–2011	2012–2015			
1. Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	81,9	101,3	183,2	101,9	81,3
2. Conservation de la biodiversité et gestion des zones humides	21,4	18,2	39,5	19,3	20,3
3. Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des acteurs du secteur de l'environnement et des ressources naturelles	5,4	6,6	12,0	3,0	9,0
4. Développement des activités agro-sylvo-pastorales et de promotion de l'investissement privé	15,8	18,4	34,4	10,5	23,4
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>124,4</b>	<b>144,4</b>	<b>268,8</b>	<b>134,7</b>	<b>134,2</b>